

norables amis ont adopté à l'égard de la présente commission. Si l'on tient à s'en assurer, il n'y a qu'à relire le hansard. De fait, les différents départements du service public font aujourd'hui leurs propres achats. Le ministre adjuge l'entreprise à qui il veut. C'est ce qui se pratique aujourd'hui. Si je fais erreur, je demande qu'on me reprenne. Les ministres surveillent donc les achats de leurs départements respectifs maintenant? Je ne sais pas au juste...

Le très hon. MACKENZIE KING: Mon honorable ami a-t-il dit "maintenant".

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Oui.

Le très hon. MACKENZIE KING: Pas du tout. J'ajouterai que depuis le jour où cette commission d'achat fut créée, certains départements du service public ont toujours faits leurs propres achats indépendamment des commissaires. Depuis l'arrivée aux affaires du présent Gouvernement, nous avons suivi pour ainsi dire la même ligne de conduite que nos prédécesseurs. Il n'y a qu'un seul commissaire et les divers départements ont recours à ses services de la même façon que sous l'ancien régime.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Le département des Postes fait-il ses achats par l'intermédiaire de la commission?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne saurais le dire au pied levé. Si je me rappelle bien toutefois, le ministère des Postes s'adresse à la commission, lorsqu'il s'agit d'achat importants.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Evidemment; s'il s'agit d'achats insignifiants aux yeux des ministres. Mes honorables amis soutiendront-ils qu'aujourd'hui, les fournitures régulières du ministère des Postes sont achetées par l'intermédiaire de la commission?

Le très hon. MACKENZIE KING: Je ne saurais le dire d'une manière formelle.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: J'ai suggéré que le crédit soit réservé pour plus ample discussion. Et je suis prêt.

Le très hon. MACKENZIE KING: Les articles pour le compte du département des Postes qui ne sont pas achetés par l'intermédiaire de la commission, le sont par soumissions publiques et d'une façon absolument régulière.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: J'ai des renseignements absolument au contraire. Ces achats ne sont pas effectués de cette façon et des plaintes ont été faites contre le département à ce sujet. Je propose donc que le cré-

[L'hon. sir Henry Drayton.]

dit soit réservé, jusqu'à ce qu'il y ait ici quelqu'un en mesure de nous renseigner.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je m'en occuperai. Je procurerai à mon honorable ami tous les renseignements qu'il voudra.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Je désire que l'on dépose sur le bureau, avant l'adoption du crédit en discussion, les avis d'adjudication des fournitures pour l'administration postale au cours du dernier exercice; les décisions prises par la commission et à quelle date celle-ci a été chargée de la transaction.

Le très hon. MACKENZIE KING: C'est convenu.

M. McMASTER: Avant de passer à un autre article nous pourrions remonter à une époque de l'existence du dernier parlement où le cabinet se prévalant des pouvoirs arbitraires qu'on lui avait conférés a voulu imposer au pays une commission chargée de tout acheter, depuis des balais jusqu'à des wagons de chemin de fer. Je me rappelle un brillant discours prononcé à l'encontre de cette idée par feu M. Stewart qui fut plus tard ministre des Chemins de fer dans le cabinet dont mon distingué, savant et honorable ami (sir Henry Drayton) fit partie comme ministre des Finances. Je me rappelle par quelle mordante critique fut accueillie de la part de ses propres amis dans cette Chambre la proposition d'instituer cette commission des achats et de la revêtir de pouvoirs absolus. Je pense que la suggestion du premier ministre est peut-être un pas dans la bonne voie. Il nous fait plaisir de voir qu'il y a une économie d'environ \$47,000 et qu'on nous laisse espérer une administration encore plus efficace et plus économique. Je me rappelle aussi qu'au cours de cet intéressant débat feu M. Stewart signala combien plus efficaces étaient les agents d'achat des différents ministères que ceux que l'on prenait au dehors, et comment le culte du rouage n'assurait pas nécessairement l'efficacité désirée par les contribuables.

L'hon. M. LAPOINTE: Et les deux bills furent retirés à deux sessions consécutives.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Si c'est une farce, pourquoi continuer de voter le crédit?

L'hon. M. LAPOINTE: Cela s'est fait par décret du conseil et sans droit.

M. SHAW: Les quelques renseignements que je possède me portent à croire que la commission des achats a agi sans être revêtue des attributions nécessaires. Quoi qu'il en soit, il me semble que par rapport à plusieurs mi-